

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	855 493	FH		FI	855 493	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	855 493	FK		FL	855 493	
	Production stockée *						FM	-3 723	
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	33 936	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	885 707	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	173 472	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	16 608	
	Salaires et traitements *						FY	508 561	
	Charges sociales (10)						FZ	86 752	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	6 106
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 950
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	52 683	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	846 133	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	39 575		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	50 364	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	13	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	585	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	50 962	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 481	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 481	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	49 480		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	89 055		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ABG AUDIT										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	70	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	70	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-70	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	5 386	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	936 669	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	853 070	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	83 599	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY	12 377	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									1J	50 363
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									1K	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									HX	
	(9)	Dont transfert de charges									RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD		
	(11)	{ dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS								A1	5 248	
		{ A5								A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	
	(13)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6		Obligatoires	A9				
				dont cotisations facultatives Madelin	A7							
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION AMORT EXCEPTIONNELS										70		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 14B rue Berthie Albrecht 71250 CLUNY			Durée de l'exercice précédent* 0				
Numéro SIRET* 40803809900029			Néant ☐ *				
			Exercice N clos le, 31/12/2023				
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	22 740	AG	18 270	4 470
		Fonds commercial (1)	AH	284 063	AI	17 063	267 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	97 717	AU	42 839	54 878
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	676 915	CV	144 000	532 915
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	591	BE		591
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	5 800	BI		5 800
TOTAL (II)			BJ	1 087 827	BK	222 172	865 655
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	26 853	BQ		26 853
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	312 862	BY	8 750	304 113
		Autres créances (3)	BZ	62 087	CA		62 087
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités			CF	149 905	CG		149 905
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 606	CI		28 606	
	TOTAL (III)	CJ	580 312	CK	8 750	571 562	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 668 139	1A	230 922	1 437 217	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :853 920.....)	DA	853 920	
		Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	59 910
		Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
		Réserve légale (3)		DD	74 192
		Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
		Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
		Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	67 932
		Report à nouveau		DH	999
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	83 599
		Subventions d'investissement		DJ	
		Provisions réglementées *		DK	
				TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	28 313	
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 048	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	63 226	
	Dettes fiscales et sociales		DY	125 551	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 298	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	63 229	
		TOTAL (IV)	EC	296 665	
		Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 437 217	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	275 524
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A . B . G . AUDIT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 853.920 €

Siège Social :
71250 CLUNY, rue Berthie ALBRECHT n°14B

408.038.099 R.C.S. MACON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MAI 2024

Aux termes de cette Assemblée, la résolution suivante a été adoptée par les associés :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice :

Origine

Résultat de l'exercice : bénéfice de		83.599,12 €
Report à nouveau :		999,16 €

Affectation

A la réserve légale :		4.180,00 €
Aux autres réserves :		80.068,00 €
Au report à nouveau :		350,28 €

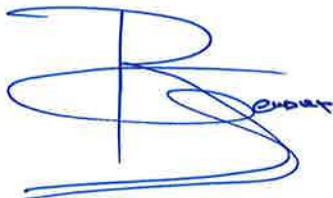
TOTAUX	84.598,28 €	84.598,28 €
---------------	--------------------	--------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende glob. distribué
31/12/2022	105.392 €
31/12/2021	105.392 €
31/12/2020	105.392 €

Pour extrait

Fait pour servir et valoir ce que de droit.



M. Bertrand GENOUX
Associé - Co-Gérant

Désignation de l'entreprise										S.A.R.L. ABG AUDIT										Néant ☐ *									
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations															
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement												TOTAL I		CZ			D8			D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles												TOTAL II		KD	305 708		KE			KF	4 840							
CORPORELLES	Terrains												KG			KH			KI										
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9					KJ			KK			KL												
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1					KM			KN			KO												
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				Dont Composants		M2					KP			KQ													
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3					KS			KT													
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV	10 017		KW			KX											
		Matériel de transport *										KY	21 138		KZ			LA	24 879										
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	34 281		LC			LD	25 723										
		Emballages récupérables et divers *										LE			LF			LG											
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI			LJ												
	Avances et acomptes										LK			LL			LM												
	TOTAL III										LN	65 436		LO			LP	50 603											
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G			8M			8T									
Autres participations												8U	676 915		8V			8W											
Autres titres immobilisés												1P	591		1R			1S											
Prêts et autres immobilisations financières												1T	5 800		1U			1V											
TOTAL IV												LQ	683 306		LR			LS											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	1 054 450		ØH			ØJ	55 443												
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence														
							par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3			Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice														
							1		2						4														
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7												
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles					TOTAL II		IO			LV	3 745		LW	306 803		1X												
CORPORELLES	Terrains					IP			LX			LY			LZ														
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB			MC															
		Sur sol d'autrui		IR				MD			ME			MF															
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG			MH			MI															
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ			MK			ML														
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagement divers		IU				MM			MN	10 017		MO															
		Matériel de transport		IV				MP			MQ	46 017		MR															
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS	18 322		MT	41 683		MU															
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV			MW			MX															
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ			NA			NB														
	Avances et acomptes					NC			ND			NE			NF														
TOTAL III					IY			NG	18 322		NH	97 717		NI															
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			ØU			M7			ØW														
	Autres participations					IØ			ØX			ØY	676 915		ØZ														
	Autres titres immobilisés					I1			2B			2C	591		2D														
	Prêts et autres immobilisations financières					I2			2E			2F	5 800		2G														
	TOTAL IV					I3			NJ			NK	683 306		2H														
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4			ØK	22 066		ØL	1 087 827		ØM										

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Designation de l' entreprise

S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	21 440	PF	574	PG	3 745	PH	18 270
TOTAL I		RK	21 440	RM	574	RN	3 745	RO	18 270
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 265	QE	1 477	QF		QG	4 741
	Matériel de transport	QH	21 138	QI	746	QJ		QK	21 885
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	31 156	QM	3 379	QN	18 322	QO	16 213
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	55 559	QV	5 602	QW	18 322	QX	42 839
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	76 999	ØP	6 176	ØQ	22 066	ØR	61 109

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise S.A.R.L. ABG AUDIT								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B	17 063	6C		6D
- corporelles			6E		6F		6G		6H	
- Titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
- titres de participation			9U		9V	144 000	9W		9X	144 000
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T		6U	1 950	6V	28 687	6W	-26 737	
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B		TY	163 013	TZ	28 687	UA	134 326	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB	163 013	UC	28 687	UD	134 326	
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	1 950	UF	28 687			
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
			Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.		10					
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières		UT	5 800	UV		UW	5 800
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	10 643	10 643			
		Autres créances clients		UX	302 219	302 219			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI					
		Personnel et comptes rattachés		UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	31 467	31 467			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 817	20 817			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
		Groupe et associés (2)		VC	8 127	8 127			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 675	1 675				
Charges constatées d'avance				VS	28 606	28 606			
TOTAUX				VT	409 354	VU	403 554	VV	5 800
RENVOS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligatoires (1)		7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
			à plus d'1 an à l'origine	VH	28 313	7 172	21 141				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 200	2 200					
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	63 226	63 226					
		Personnel et comptes rattachés		8C	18 193	18 193					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 084	32 084					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	74 558	74 558					
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	716	716					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	12 848	12 848					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 298	1 298					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L	63 229	63 229					
TOTAUX				VY	296 665	VZ	275 524	21 141			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	30 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	12 600	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 736	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel bureau et informat. | 4 à 5 ans |

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

A la date de clôture, il a été apprécié, en considérant les informations internes et externes à disposition, l'existence d'actifs ayant perdu de la valeur.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Travaux en cours et Produits constatés d'avance

Les travaux en cours sont valorisés sur la base du temps passé par chaque collaborateur. Certaines mission donnent lieu à facturation d'acomptes.

Engagements pris en matière de retraite

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite n'ont pas été provisionnés en comptabilité. Le montant de cet engagement n'est pas significatif à la clôture de l'exercice.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 606
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	28 606

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 280
Autres créances	1 675
Disponibilités	
TOTAL	3 955

CAPITAUX PROPRES

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	106 740.00	8.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	106 740.00	8.00

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	63 229
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	63 229

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	49
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	5 484
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	25 828
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	31 361